



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/C.1/43/INF/1/Add.2  
30 novembre 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session  
PREMIERE COMMISSION

DOCUMENTS DE LA PREMIERE COMMISSION

Note du Secrétariat

Additif\*

1. Documents se rapportant aux points de l'ordre du jour renvoyés à la Première Commission (points 51 à 73, 139, 141 et 145)

Point 51 de l'ordre du jour : Application de la résolution 42/25 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco)

A/43/830 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

Point 52 de l'ordre du jour : Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales

A/43/831 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

\* Le présent additif est un complément aux notes A/C.1/43/INF/1 et Add.1; on y trouvera la liste des nouveaux documents publiés jusqu'au 30 novembre 1988.

A/43/762 - Lettre datée du 26 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Iles Salomon auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte du communiqué final du dix-neuvième Forum du Pacifique Sud, tenu à Nukualofa (Tonga) les 20 et 21 septembre 1988

Point 53 de l'ordre du jour : Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires

A/43/832 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/43/893-S/20297 - Lettre datée du 25 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

Point 54 de l'ordre du jour : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

A/43/833 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/C.1/43/L.11/Rev.1 et Corr.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient", soumis par l'Egypte le 9 novembre 1988

A/C.1/43/L.76 - Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/43/L.11/Rev.1 et Corr.1 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

Point 55 de l'ordre du jour : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud

A/43/834 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

Point 56 de l'ordre du jour : Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

A/43/835 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

Point 57 de l'ordre du jour : Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires

A/43/836 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

Point 58 de l'ordre du jour : Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires

A/43/837 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

Point 59 de l'ordre du jour : Prévention d'une course aux armements dans l'espace

A/43/838 - Rapport de la Première Commission

A/43/506/Add.2 - Prévention d'une course aux armements dans l'espace : rapport du Secrétaire général : additif

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/43/893-S/20297 - Lettre datée du 25 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.12/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Prévention d'une course aux armements dans l'espace", soumis le 17 novembre 1988 par les Etats suivants : Argentine, Brésil, Egypte, Ghana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Mexique, Pakistan, Soudan, Sri Lanka, Suède, Venezuela, Yougoslavie et Zimbabwe

Point 60 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique

A/43/839 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

Point 61 de l'ordre du jour : Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement

A/43/840 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20112 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/C.1/43/L.38 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive", soumis le 7 novembre 1988 par les Etats suivants : Angola, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Ethiopie, Hongrie, Mongolie, Mozambique, Pologne, République arabe syrienne, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Viet Nam

A/C.1/43/L.38/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive", soumis le 14 novembre 1988 par les Etats suivants : Angola, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Cuba, Ethiopie, Hongrie, Mongolie, Mozambique, Pologne, République arabe syrienne, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Viet Nam et Yémen démocratique

Point 62 de l'ordre du jour : Réduction des budgets militaires

A/43/841 - Rapport de la Première Commission

A/43/567/Add.1 - Données normalisées sur les dépenses militaires communiquées par les Etats : rapport du Secrétaire général : additif

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/C.1/43/L.58/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Réduction des budgets militaires", soumis le 11 novembre 1988 par les Etats suivants : Bangladesh, Indonésie, Irlande, Pérou, Roumanie, Sénégal, Suède et Union des Républiques socialistes soviétiques

Point 63 de l'ordre du jour : Armes chimiques et bactériologiques (biologiques)

A/43/855 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/43/893-S/20297 - Lettre datée du 25 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.52/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925 et à appuyer la conclusion d'une convention sur les armes chimiques", soumis le 14 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Belgique, Cameroun, Canada, Colombie, Côte d'Ivoire, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Islande, Italie, Japon, Libéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Thaïlande, Turquie, Uruguay et Zaïre

A/C.1/43/L.79 et Corr.1 - Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925 et à appuyer la conclusion d'une convention sur les armes chimiques : incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/43/L.52/Rev.1 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale : rectificatif

Point 64 de l'ordre du jour : Désarmement général et complet

A/43/856 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/43/893-S/20297 - Lettre datée du 25 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.8/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Relation entre le désarmement et le développement", soumis le 9 novembre 1988 par le Zimbabwe au nom des Etats Membres de l'ONU qui appartiennent au Mouvement des pays non alignés

A/C.1/43/L.10/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Désarmement classique", soumis par le Danemark le 10 novembre 1988

A/C.1/43/L.19/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Informations objectives sur les questions militaires", soumis le 9 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Botswana, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Suède, Swaziland, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Turquie et Union des Républiques socialistes soviétiques

A/C.1/43/L.19/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Informations objectives sur les questions militaires", soumis le 14 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Botswana, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Suède, Swaziland, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Turquie et Union des Républiques socialistes soviétiques

A/C.1/43/L.20/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement", soumis le 11 novembre 1988 par le Cameroun, la République socialiste soviétique d'Ukraine et la Tchécoslovaquie

A/C.1/43/L.22/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Transferts internationaux d'armes", soumis le 14 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Cameroun, Canada, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Italie, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Samoa et Suède

A/C.1/43/L.22/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Transferts internationaux d'armes", soumis le 17 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Bolivie, Cameroun, Canada, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Italie, Luxembourg, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa et Suède

A/C.1/43/L.61/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Mesures de confiance et de sécurité et désarmement classique en Europe", soumis le 11 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Canada, Espagne, France, Grèce et Italie

A/C.1/43/L.61/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Mesures de confiance et de sécurité et désarmement classique en Europe", soumis le 16 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Canada, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie et Pologne

A/C.1/43/L.62/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Interdiction de déverser des déchets radioactifs à des fins hostiles", soumis le 10 novembre 1988 par les Etats suivants : Argentine, Brésil, Indonésie, Nigéria, Pakistan, République arabe syrienne, Roumanie, Sri Lanka et Thaïlande

A/C.1/43/L.62/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Interdiction de déverser des déchets radioactifs à des fins hostiles", soumis le 15 novembre 1988 par les Etats suivants : Argentine, Brésil, Indonésie, Nigéria, Pakistan, République arabe syrienne, Roumanie, Sri Lanka et Thaïlande

A/C.1/43/L.69/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement", soumis le 7 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Burundi, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, France, Italie, Japon, Sénégal, Singapour, Tchad et Zaïre

A/C.1/43/L.70/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Désarmement classique à l'échelon régional", soumis le 16 novembre 1988 par les Etats suivants : Bangladesh, Bolivie, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, République dominicaine, Roumanie, Sri Lanka et Uruguay

A/C.1/43/L.72/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Déversement de déchets radioactifs", soumis le 17 novembre 1988 par le Zaïre au nom des Etats Membres de l'ONU qui font partie du Groupe des Etats d'Afrique

A/C.1/43/L.78 - Etude d'ensemble des Nations Unies sur les armes nucléaires : incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/43/L.46 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

A/C.1/43/L.80 et Corr.1 - Transferts internationaux d'armes : incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/43/L.22/Rev.2 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

- a) Contribution des institutions spécialisées et des autres organismes et programmes des Nations Unies à la cause de la limitation des armements et du désarmement
- b) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques
- c) Notification des essais nucléaires
- d) Désarmement classique

A/C.1/43/L.10/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Désarmement classique", soumis par le Danemark le 10 novembre 1988

A/C.1/43/L.61/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Mesures de confiance et de sécurité et désarmement classique en Europe", soumis le 11 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Canada, Espagne, France, Grèce et Italie

A/C.1/43/L.70/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Désarmement classique à l'échelon régional", soumis le 16 novembre 1988 par les Etats suivants : Bangladesh, Bolivie, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, République dominicaine, Roumanie, Sri Lanka et Uruguay

- e) Désarmement nucléaire

A/C.1/43/L.78 - Etude d'ensemble des Nations Unies sur les armes nucléaires : incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/43/L.46 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

- f) Informations objectives sur les questions militaires

A/C.1/43/L.19/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Informations objectives sur les questions militaires", soumis le 9 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Botswana, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Suède, Swaziland, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Turquie et Union des Républiques socialistes soviétiques



A/C.1/43/L.19/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Informations objectives sur les questions militaires", soumis le 14 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Botswana, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Norvège, nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Suède, Swaziland, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Turquie et Union des Républiques socialistes soviétiques

g) Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement

A/C.1/43/L.20/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement", soumis le 11 novembre 1988 par le Cameroun, la République socialiste soviétique d'Ukraine et la Tchécoslovaquie

h) Armements navals et désarmement

i) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement

j) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement

A/C.1/43/L.69/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement", soumis le 7 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Burundi, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, France, Italie, Japon, Sénégal, Singapour, Tchad et Zaïre

k) Déversement de déchets nucléaires et industriels en Afrique

A/C.1/43/L.62/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Interdiction de déverser des déchets radioactifs à des fins hostiles", soumis le 10 novembre 1988 par les Etats suivants : Argentine, Brésil, Indonésie, Nigéria, Pakistan, République arabe syrienne, Roumanie, Sri Lanka et Thaïlande

A/C.1/43/L.62/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Interdiction de déverser des déchets radioactifs à des fins hostiles", soumis le 15 novembre 1988 par les Etats suivants : Argentine, Brésil, Indonésie, Nigéria, Pakistan, République arabe syrienne, Roumanie, Sri Lanka et Thaïlande

A/C.1/43/L.72/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Déversement de déchets radioactifs", soumis le 17 novembre 1988 par le Zaïre au nom des Etats Membres de l'ONU qui font partie du Groupe des Etats d'Afrique

Point 65 de l'ordre du jour : Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

A/43/857 - Rapport de la Première Commission

A/43/689 - Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique : rapport du Secrétaire général

A/43/798 - Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale : note du Secrétaire général

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/C.1/43/10 - Lettre datée du 29 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Gambie auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le rapport du programme des Nations Unies consacré à la formation en matière de résolution des conflits, de prévention des crises et de renforcement de la confiance entre les Etats membres de la CEDEAO, organisé du 22 août au 2 septembre 1988 à Lomé (Togo)

A/C.1/43/L.26/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Gel des armements nucléaires", soumis le 15 novembre 1988 par l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Pakistan, le Pérou, la Roumanie et la Suède

- a) Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- b) Gel des armements nucléaires
- c) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires
- d) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie
- e) Campagne mondiale pour le désarmement
- f) Application de la résolution 42/39 H de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires
- g) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement
- h) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique

A/43/689 - Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Afrique : rapport du Secrétaire général

A/C.1/43/10 - Lettre datée du 28 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Gambie auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le rapport du programme des Nations Unies consacré à la formation en matière de résolution des conflits, de prévention des crises et de renforcement de la confiance entre les Etats membres de la CEDEAO, organisé du 22 août au 2 septembre 1988 à Lomé (Togo)

i) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine

Point 66 de l'ordre du jour : Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa quinzième session extraordinaire

A/43/858 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/C.1/43/L.54/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale", soumis le 9 novembre 1988 par la Hongrie, l'Inde, la Pologne, la République socialiste soviétique de Biélorussie, Sri Lanka et le Venezuela

A/C.1/43/L.77 - Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa quinzième session extraordinaire : les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale : incidences sur le budget-programme du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/43/54/Rev.1 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

Point 67 de l'ordre du jour : Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

A/43/859 - Rapport de la Première Commission

A/43/507/Add.1 - Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement : rapport du Secrétaire général : additif

A/43/686 - Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/C.1/43/L.16/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Coopération internationale pour le désarmement", soumis par la Tchécoslovaquie le 14 novembre 1988

- a) Rapport de la Commission du désarmement
- b) Rapport de la Conférence du désarmement
- c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement

A/43/686 - Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général

- d) Conseil consultatif pour les études sur le désarmement
- e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
- f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement

A/43/507/Add.1 - Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement : rapport du Secrétaire général : additif

- g) Effets climatiques de la guerre nucléaire, notamment l'hiver nucléaire
- h) Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde
- i) Examen de l'application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire
- j) Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire
- k) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement
- l) Prévention d'une guerre nucléaire
- m) Semaine du désarmement
- n) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire

Point 68 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix

A/43/860 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/43/893-S/20297 - Lettre datée du 25 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.73 - Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien : incidences sur le budget-programme du projet de résolution contenu dans le document A/43/29 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

Point 69 de l'ordre du jour : Armement nucléaire d'Israël

A/43/861 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

Point 70 de l'ordre du jour : Question de l'Antarctique

A/43/911 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/C.1/43/L.82 - Projet de résolution intitulé "Question de l'Antarctique", soumis le 17 novembre 1988 par les Etats suivants : Antigua-et-Barbuda, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Cameroun, Congo, Ghana, Indonésie, Kenya, Malaisie, Mali, Népal, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Rwanda, Sri Lanka, Soudan, Zaïre, Zambie et Zimbabwe

A/C.1/43/L.83 - Projet de résolution intitulé "Question de l'Antarctique", soumis le 17 novembre 1988 par le Zaïre au nom des Etats Membres de l'ONU qui font partie du Groupe des Etats d'Afrique

Point 71 de l'ordre du jour : Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée

A/43/912 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/C.1/43/L.86 - Projet de résolution intitulé "Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée", soumis le 25 novembre 1988 par les Etats suivants : Algérie, Chypre, Jamahiriya arabe libyenne, Malte, Maroc, Roumanie, Tunisie et Yougoslavie

Point 72 de l'ordre du jour : Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

A/43/913 - Rapport de la Première Commission

A/43/603/Add.1 - Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général : additif

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/43/772-S/20257 - Lettre datée du 2 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/43/783-S/20260, A/43/848-S/20282, A/43/849-S/20283 - Lettres datées des 4 novembre et 21 novembre 1988, adressées au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/43/804-S/20270 - Lettre datée du 11 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/43/893-S/20297 - Lettre datée du 25 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/10 - Lettre datée du 28 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Gambie auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le rapport du programme des Nations Unies consacré à la formation en matière de résolution des conflits, de prévention des crises et de renforcement de la confiance entre les Etats membres de la CEDEAO, organisé du 22 août au 2 septembre 1988 à Lomé (Togo)

A/C.1/43/L.84 - Projet de résolution intitulé "Renforcement de la paix et de la sécurité régionales et internationales", soumis par le Cameroun le 23 novembre 1988

A/C.1/43/L.84/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Renforcement de la paix et de la sécurité régionales et internationales", soumis par le Cameroun le 28 novembre 1988

A/C.1/43/L.84/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Renforcement de la paix et de la sécurité régionales et internationales", soumis par le Cameroun le 29 novembre 1988

A/C.1/43/L.85 - Projet de résolution intitulé "Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale", soumis par la République démocratique allemande le 23 novembre 1988

A/C.1/43/L.85/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale", soumis par la République démocratique allemande le 29 novembre 1988

A/C.1/43/L.87 - Projet de résolution intitulé "Dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix", soumis le 25 novembre 1988 par les Etats suivants : Algérie, Bulgarie, Cameroun, Costa Rica, Hongrie, Indonésie, Madagascar, Mongolie, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République démocratique allemande, Tunisie, Viet Nam et Yougoslavie

A/C.1/43/L.88 - Projet de résolution intitulé "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", soumis le 25 novembre 1988 par les Etats suivants : Algérie, Bangladesh, Egypte, Inde, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Ouganda, Pakistan, Roumanie, Soudan, Tunisie et Yougoslavie

a) Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale

A/C.1/43/L.85 - Projet de résolution intitulé "Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale", soumis par la République démocratique allemande le 23 novembre 1988

A/C.1/43/L.85/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale" soumis par la République démocratique allemande le 29 novembre 1988

b) Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

A/C.1/43/L.88 - Projet de résolution intitulé "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", soumis le 25 novembre 1988 par les Etats suivants : Algérie, Bangladesh, Egypte, Inde, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Ouganda, Pakistan, Roumanie, Soudan, Tunisie et Yougoslavie

Point 73 de l'ordre du jour : Système général de paix et de sécurité internationales

A/43/914 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/43/862-S/20293 - Note verbale datée du 23 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/43/893-S/20297 - Lettre datée du 25 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.74 - Projet de résolution intitulé "Approche globale du renforcement de la paix et de la sécurité internationales conformément à la Charte des Nations Unies", soumis le 10 novembre 1988 par les Etats suivants : Bulgarie, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques

A/C.1/43/L.74/Rev.1 et Corr.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Approche globale du renforcement de la paix et de la sécurité internationales conformément à la Charte des Nations Unies", soumis le 28 novembre 1988 par les Etats suivants : Bulgarie, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques

Point 139 de l'ordre du jour : La vérification sous tous ses aspects

A/43/894 - Rapport de la Première Commission

A/43/667-S/20212 - Lettre datée du 29 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte des documents finals adoptés par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, tenue à Nicosie du 5 au 10 septembre 1988

A/C.1/43/L.53 - Projet de résolution intitulé "Respect des accords de limitation des armements et de désarmement", soumis le 10 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Cameroun, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République démocratique allemande, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie, Turquie et Zaïre



A/C.1/43/L.75 - Projet de résolution intitulé "Etude sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification", soumis le 17 novembre 1988 par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Botswana, Cameroun, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Inde, Islande, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Samoa, Singapour, Suède, Thaïlande, Uruguay et Zaïre

A/C.1/43/L.81 - La vérification sous tous ses aspects : incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/43/L.75 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

Point 141 de l'ordre du jour : Application des conclusions de la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et création d'un comité préparatoire de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité

A/43/895 - Rapport de la Première Commission

Point 145 de l'ordre du jour : Responsabilité en cas de transfert ou d'emploi illégal d'armes interdites et d'armes ou de substances qui causent des souffrances humaines inutiles

A/43/896 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/43/L.35/Rev.1 - Projet de décision intitulé "Responsabilité en cas de transfert ou d'emploi illégal d'armes interdites et d'armes ou de substances qui causent des souffrances humaines inutiles", soumis le 16 novembre 1988 par le Guyana, Sainte-Lucie, la Trinité-et-Tobago et Vanuatu

## 2. Autres documents de la Première Commission

A/C.1/43/5/Corr.1 et 2, Add.1/Corr.1 et Add.2 - Liste des membres de la Première Commission : rectificatifs et additif

A/C.1/43/8 - Lettre datée du 27 octobre 1988, adressée au Président de la Première Commission par le Président de l'Assemblée générale

A/C.1/43/9 - Propositions relatives au remaniement de l'ordre du jour de la Première Commission : document de travail présenté par le Président

A/C.1/43/INF/1/Add.1 - Documents de la Première Commission : note du Secrétariat : additif

A/C.1/43/CRP.1 - Récapitulatif des incidences sur le budget-programme des exercices biennaux 1988-1989 et 1990-1991 des projets de résolution ou de décision adoptés par la Première Commission lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, présenté conformément à l'article 154 du règlement intérieur de l'Assemblée générale : note du Secrétariat